

POUR UNE PAIX RÉELLE ET DURABLE JUSTICE EN PALESTINE

DEPUIS 1948, LE PEUPLE PALESTINIEN VOIT SES DROITS
LES PLUS ÉLÉMENTAIRES CONSTAMMENT BAFOUÉS
PAR L'ÉTAT D'ISRAËL. CET ÉTAT COLONIAL, RACISTE ET
GÉNOCIDAIRE VIOLE QUOTIDIENNEMENT LE DROIT
INTERNATIONAL, EN TOUTE IMPUNITÉ.

**VOICI UNE LISTE SOURCÉE ET NON EXHAUSTIVE DES
CRIMES QUE SUBIT LE PEUPLE PALESTINIEN.**



COLONIES ILLÉGALES

Depuis 1948, Israël expulse les Palestinien·ne·s de leurs terres, vole leurs maisons pour s'y installer, et exploite leur force de travail sous la contrainte. Israël s'approprié toutes les ressources (naturelles et humaines), et les colons, protégés par l'armée, ont tous les droits sur les Palestinien·ne·s et leurs enfants (humiliations, violences, meurtres, viols, etc.). Ces colonies, financées par l'Etat, sont jugées illégales au regard du droit international, par la Cour Internationale de Justice. L'ONU considère qu'il s'agit d'un **CRIME DE GUERRE**.

Mais l'État israélien n'en a que faire. Les produits en provenance de ces colonies se retrouvent en France et sont frauduleusement estampillés "Israël" dans nos rayons.

APARTHEID

Démolitions de logements, enfermement dans des enclaves, check points militaires et contrôles arbitraires, privation de droits économiques et sociaux, exécutions sommaires, mutilations, arrestations d'enfants, emprisonnement sans inculpation ni procès pour une durée indéterminée ("détention administrative"), torture légalisée, etc.

En Israël, comme dans les territoires occupés illégalement, un régime d'oppression, de ségrégation et de domination est imposé aux Palestinien·ne·s au profit de la population juive israélienne. Amnesty International, la Fédération Internationale pour les Droits Humains, B'Tselem (la plus grande organisation israélienne de défense des droits humains) et de nombreuses autres ONG considèrent qu'Israël impose aux Palestinien·ne·s un régime d'apartheid, **CRIME CONTRE L'HUMANITÉ** en vertu du droit international.

DE CRIMES DE GUERRE EN CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ, ISRAËL A GLISSÉ SANS JAMAIS EN ÊTRE EMPÊCHÉ, VERS LE CRIME DE GÉNOCIDE AUQUEL NOUS ASSISTONS AUJOURD'HUI.

BLOCUS DE GAZA

Depuis 2007, Israël impose un blocus sur la bande de Gaza en violation flagrante du droit international. Plus de 2 millions de Palestinien·ne·s se retrouvent piégé·e·s, sur une bande de terre de 40 km de long sur 9,5 km de large. Un peuple en cage, retenu en otage dans "la plus grande prison à ciel ouvert du monde" (Amnesty International), régulièrement bombardé par l'armée israélienne pour "tondre la pelouse".

L'économie de Gaza a été détruite : privation d'eau potable, de nourriture, pénurie de logements, d'électricité, de médicaments essentiels et de soins médicaux, de matériel pédagogique et de matériaux de construction. 80% de la population est dépendante de l'aide internationale.

Une punition collective proscrite par la 4ème Convention de Genève, un **CRIME DE PERSÉCUTION** et un **CRIME CONTRE L'HUMANITÉ** selon le droit international.

GÉNOCIDE

Depuis Octobre 2023, Israël mène une guerre aux proportions génocidaires, non pas contre le Hamas, mais contre 2,3 millions de Palestinien·ne·s et d'enfants à Gaza. En 5 mois, Israël a tué plus de 30 000 Palestiniens (seuls sont comptés les corps ramenés aux hôpitaux), dont 70 % de femmes et d'enfants, et en a mutilé au moins 80 000.

Hôpitaux, écoles, universités, magasins, médias, mosquées, églises, etc. Israël anéantit la bande de Gaza sous un tapis de bombes. L'Etat génocidaire a coupé l'eau, l'électricité, et prive les Palestinien·ne·s de Gaza de l'aide humanitaire vitale, utilisant la famine comme arme de guerre.

Le 26 janvier 2024, la Cour internationale de justice (CIJ) a statué qu'Israël commettait vraisemblablement un génocide contre les Palestinien·ne·s de Gaza et lui a ordonné de "prendre toutes les mesures possibles pour éviter les actes génocidaires". À ce jour, Israël a refusé d'obtempérer et les massacres continuent toujours au même rythme.

D'après l'ONU, plus d'enfants ont été tués dans la bande de Gaza en quatre mois, qu'en quatre ans de guerre dans le monde entier.

Depuis 1948, l'État israélien commet d'innombrables exactions envers le peuple palestinien sans aucune sanction ; violant quotidiennement plusieurs dizaines de résolutions de l'ONU qui le concernent.

Alors, quand le droit international est ainsi bafoué, que reste-t-il au peuple palestinien pour faire entendre son droit à la vie, à la dignité, à la justice ?
La **RÉSISTANCE** et la **SOLIDARITÉ INTERNATIONALE**.

INFORMEZ-VOUS & RELAYEZ AUTOUR DE VOUS

REJOIGNEZ LA CAMPAGNE DE BOYCOTT INTERNATIONALE CONTRE ISRAËL (BDS)

INTERPELLEZ VOS ÉLU·E·S

SIGNEZ LA PÉTITION "HALTE AU MASSACRE À GAZA"

SOUTENEZ & REJOIGNEZ L'AFPS LOCALE

**L'ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ (AFPS)
OEUVRE POUR LA JUSTICE & LA PAIX POUR LE PEUPLE PALESTINIEN**



**RETROUVEZ TOUTES LES SOURCES DE
CE DOCUMENT & LES LIENS POUR
AIDER LE PEUPLE PALESTINIEN**

[TAPLINK.CC/AFPS 59.62](https://taplink.cc/afps59.62)



CONTACT@NORD-PALESTINE.ORG

WWW.FRANCE-PALESTINE.ORG



@AFPS59.62